

MISSIONS AFRICAINES DE MAINTIEN DE PAIX : APPRENDRE DE L'EXPÉRIENCE DE LA MINUSMA AU MALI

Dr. Mady Ibrahim KANTE

Novembre 2024



Il est important de noter que la fragmentation des communautés économiques régionales menace la paix, la sécurité et le progrès et risque d'aggraver la déstabilisation que les forces africaines de maintien de la paix auront du mal à contenir en raison de défis financiers et techniques significatifs. Ces communautés doivent développer des opérations de maintien de la paix efficaces, respectueuses des droits humains et sensibles aux enjeux de genre et de cohésion sociale, tout en impliquant davantage la société civile.



Il est essentiel pour les forces africaines de maintien de la paix, déjà confrontées à des défis financiers et techniques significatifs, d'établir un mandat clair et réaliste, adapté aux réalités du terrain et d'impliquer les communautés locales pour renforcer la légitimité et l'efficacité des missions.



Une approche inclusive et coordonnée entre le pays hôte, la mission et d'autres missions (acteurs internationaux et régionaux) sur le terrain, impliquant toutes les parties prenantes, est cruciale pour permettre à la mission d'instaurer une paix durable et stable.

Sommaire

1.	INTRODUCTION	1
2.	CRITÈRES DÉFINISSANT LES CONDITIONS PRÉALABLES POUR LE SOUTIEN AUX INTERVENTIONS MILITAIRES AFRICAINES	3
3.	MÉCANISMES DE SOUTIEN MATÉRIEL LIÉS À DES ÉVALUATIONS PÉRIODIQUES DES PERFORMANCES	6
4.	INITIATIVES DE SÉCURITÉ EN AFRIQUE : HISTORIQUE ET ÉVOLUTION	8
5.	INFLUENCE DES POLITIQUES MULTILATÉRALES SUR LES STRATÉGIES DE SÉCURITÉ AFRICAINES	10
6.	EXPÉRIENCES DES MISSIONS MULTILATÉRALES DE PAIX EN AFRIQUE, LE CAS DU MALI	11
7.	RÔLE DE LA DIPLOMATIE RÉGIONALE DANS LES MISSIONS AFRICAINES	14
8.	LEÇONS TIRÉES ET RECOMMANDATIONS	15
9.	CONCLUSION	16

1

INTRODUCTION

L'Afrique, riche en diversité culturelle et en ressources naturelles, a longtemps été marquée par des conflits et des instabilités politiques. Le continent fait face à des défis sécuritaires complexes incluant des guerres civiles telles qu'au Libéria, des conflits ethniques au Rwanda, des conflits communautaires armés comme au centre du Mali et, plus récemment, la montée du terrorisme. En réponse à ces défis, des initiatives de sécurité ont été mises en place par diverses entités allant des États individuels aux organisations régionales comme l'Union africaine (UA) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Ces initiatives ont évolué au fil du temps pour mieux répondre aux menaces émergentes et pour promouvoir une approche plus coordonnée et proactive en matière de maintien de paix et de sécurité.

La région ouest-africaine est actuellement en proie à une insécurité persistante, en grande partie due à l'expansion du terrorisme dans la zone sahélienne, particulièrement dans les trois pays du Liptako-Gourma – Burkina-Faso, Mali et Niger – qui ont formé l'Alliance des États du Sahel (AES) en septembre 2023 qui devient la Confédération des États du Sahel le 06 juillet 2024 (premier sommet de l'AES). Cette situation est exacerbée par le retrait de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) et les récents coups d'État militaires qui ont conduit la CEDEAO à imposer des sanctions. En réponse, ces pays ont décidé de se retirer de la CEDEAO, exprimant ainsi une volonté de rupture avec les alliances traditionnelles et aspirant à une plus grande autonomie régionale ; probablement, en rai-

son du nouveau partenariat de ces pays avec la Russie (relations tendues de ces trois pays avec la France).

Ce retrait pose des questions cruciales quant à l'avenir de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest. La fragmentation de la région menace la paix, la sécurité et le progrès, risquant d'aggraver une déstabilisation que les forces africaines de maintien de la paix, déjà confrontées à des défis financiers et techniques significatifs, auront du mal à contenir. En effet, ces forces sont évaluées sur leur capacité à assurer la sécurité, à respecter les droits de l'homme, à accomplir leur mandat et à contribuer à la stabilisation des zones de conflit. Certains pays, tels que le Rwanda, ont développé une diplomatie militaire efficace, démontrant leur engagement, individuellement ou sous l'égide de l'Union africaine.

La CEDEAO éprouve des difficultés avec sa Force en Attente en raison de contraintes de financement et de technicité comme cela a pu être constaté avec la MICEMA¹ au Mali en 2013, qui n'a pas pu atteindre ses objectifs, surtout face à la montée des groupes terroristes et rebelles. En fait, aujourd'hui, l'Organisation est dans la nécessité de développer des opérations de maintien de la paix efficaces, respectueuses des droits humains et sensibles aux enjeux de genre, de justice et de cohésion sociale. L'implication accrue de la société civile dans ces opérations, tant au niveau national qu'international, est également essentielle. Tout de même, l'organisation a su mener à bien des missions de paix que l'UA et l'ONU gagneraient à capitaliser.

Pour l'Union africaine, la Mission internatio-

¹ A la suite d'un accord entre la CEDEAO et les autorités de Bamako, un dispositif de sécurité de police et de gendarmerie devrait être déployé à Bamako afin de sécuriser la représentation spéciale de la CEDEAO à Bamako, l'équipe de la coordination stratégique de la MICEMA et le personnel international (<https://www.jeuneafrique.com/174182/politique/mali-a-tour-cheaka-le-d-ploiement-de-la-micema-se-fera-de-mani-re-s-quentielle/>)

nale de soutien au Mali sous conduite africaine (MISMA) avait pour objectif de mettre fin à la crise politique et sécuritaire au Mali. Cette mission, dans un premier temps, visait à reconstituer la capacité de l'armée malienne en étroite coordination avec les autres partenaires internationaux en préparation de la reconquête du Nord-Mali tombé aux mains de groupes armés après le coup d'État du 22 mars. Dans un deuxième temps, la mission avait pour mandat d'aider les autorités maliennes à reprendre le contrôle du Nord et à réduire la menace posée par les organisations terroristes présentes dans la région. En outre, la MISMA devait contribuer à la sécurisation des institutions maliennes de transition afin de rétablir l'ordre constitutionnel. Cette mission a pris fin le 1er juillet 2013 avec la mise en place de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) (MISAHEL, 2018)

Le personnel déployé pour la MINUSMA en juillet 2023 met en lumière des déséquilibres et des limitations significatives dans les ressources humaines allouées à cette mission. Avec un total de 15 779 membres du personnel déployés, la majorité est composée de militaires (10 116 soldats) et de policiers (1 575), tandis que les civils représentent 3 384 membres et seulement 202 volontaires des Nations Unies. La prépondérance des forces militaires souligne l'accent mis sur la réponse sécuritaire, mais l'insuffisance de personnel civil et de volontaires limite la capacité à mener des efforts de stabilisation, de reconstruction et de dialogue avec les communautés locales, qui sont essentiels pour la réussite et la légitimité de la mission.

A la suite du retrait de la MINUSMA en 2023, les opérations de maintien de la paix des Nations Unies comprennent onze missions, réparties entre l'Afrique (45%) et le reste du monde (55%). Cinq de ces missions se déroulent en Afrique, reflétant les nombreux défis sécuritaires auxquels le continent est

confronté, notamment les conflits armés et le terrorisme. Ces missions africaines sont essentielles pour stabiliser des régions telles que la République Démocratique du Congo et la République Centrafricaine, en mobilisant une proportion significative des casques bleus pour maintenir la paix et la sécurité. (United Nations Peacekeeping, 2024)

Le déploiement de ces missions, mais surtout le retrait de la MINUSMA du Mali, à la demande du gouvernement malien, mérite de poser le débat sur les opérations de maintien de paix en général et sur les missions de paix sous conduite africaine en particulier. Cela permet de capitaliser les efforts accomplis mais fournit de meilleurs éléments d'appréciation, de conception, de déploiement et de suivi-évaluation des missions futures ou en cours.

Telle est la finalité de ce policy paper qui doit aider à comprendre les dynamiques régionales et internationales en éclairant les interactions entre les pays africains, les organisations régionales telles que l'Union africaine et la CEDEAO, ainsi que les acteurs internationaux comme les Nations Unies. Cette compréhension est essentielle pour formuler des recommandations pertinentes. Il met aussi en lumière les facteurs de succès et d'échec des missions passées et actuelles afin que les décideurs puissent identifier les meilleures pratiques et les domaines nécessitant des améliorations, ainsi que la mise en œuvre de forces africaines de maintien de la paix plus autonomes et compétentes. Le papier entend aussi faire ressortir le rôle clé dans la promotion de la stabilité et de la paix en identifiant les stratégies les plus efficaces pour promouvoir la stabilité et la paix sur le continent.

Pour parvenir à ces résultats, la méthodologie adoptée comprend la revue documentaire, les entretiens avec les acteurs impliqués dans les missions de paix, y compris les institutions étatiques et la société civile.

2

CRITÈRES DÉFINISSANT LES CONDITIONS PRÉALABLES POUR LE SOUTIEN AUX INTERVENTIONS MILITAIRES AFRICAINES

Les interventions militaires en Afrique, qu'elles soient menées sous l'égide des Nations Unies, de l'Union Africaine ou d'autres organisations des communautés économiques régionales telle que la CEDEAO, sont souvent perçues comme des instruments cruciaux pour la stabilisation et la résolution des conflits sur le continent, et en Afrique de l'Ouest en particulier. Ces interventions visent à rétablir la paix, protéger les civils, et soutenir la reconstruction post-conflit dans le pays /région, souvent marqué par des décennies d'instabilité et de violence. D'après les Nations Unies, les principes suivants guident les actions : un mandat du Conseil de Sécurité ; le consentement des parties² ; l'impartialité de la mission et le Non-recours à la force sauf en cas de légitime défense ou de défense du mandat. Le succès de ces interventions repose donc sur un ensemble complexe de critères (soutien de gouvernement du pays hôte et des communautés locales, et la disponibilité de ressources adéquates pour financer et loger les opérations) et de conditions préalables qui déterminent l'adhésion, l'efficacité, et la légitimité des opérations sur le terrain.

En plus, le soutien financier et matériel international aux interventions militaires africaines est influencé par diverses motivations, allant de la prévention des crises humanitaires à la protection des intérêts stratégiques. Une interviewée ayant participé à une mission de paix en Afrique, a déclaré : « *Parfois, en raison des intérêts stratégiques des pays donateurs et des contributeurs, les missions peuvent échouer, comme cela a été le cas pour la quasi-totalité des missions en Afrique* ». (Militaire, 2024)

Aussi, la coordination internationale et régionale, ainsi que le respect des droits de l'homme, sont-ils des éléments fondamentaux qui assurent l'efficacité et la durabilité des interventions comme le mentionne une participante du Focus group organisé au département des Affaires Politiques, Paix et Sécurité de l'Union africaine : « *Effectivement, les pays ou les organisations exigent certains critères avant de s'engager dans une mission de maintien de la paix dans un pays. Ils veillent à la conformité et à la responsabilité vis-à-vis des obligations juridiques internationales, y compris le Droit international humanitaire (DIH) et les droits de l'homme (DH). De plus, le respect des normes de conduite et de discipline est essentiel pour permettre la mise en œuvre réussie de leur mandat* ». (UA, 2024)

D'après le général Birame Diop³, « *(...) être gardien de la paix aujourd'hui en Afrique devient de plus en plus dangereux. Alors même que 40 % des opérations de maintien de la paix de l'ONU sont déployées en Afrique, de nombreux facteurs politiques les ont rendues plus difficiles, notamment le déclin du soutien des autorités du pays hôte et les campagnes de désinformation ciblant ces opérations* » (Africa Center for Strategic Studies, 2024).

Le succès et l'échec d'un mandat dépendent beaucoup de critères endogènes.

Les interventions militaires en Afrique nécessitent un cadre bien défini pour obtenir le soutien des donateurs et des contributeurs de troupes. La légitimité de l'intervention est souvent perçue comme débutant au niveau

² « En revanche, leur consentement n'est pas une exigence pour l'imposition de la paix qui peut impliquer l'emploi de la force armée au niveau stratégique ou international, ce qui est généralement interdit aux États Membres par l'article 2 (4) de la Charte des Nations Unies, sauf si cela est autorisé par le Conseil de sécurité. » (UN Peacekeeping)

³ Conseiller Militaire du Département de paix des Nations Unies.

des pays demandeurs et de la région sollicitant l'intervention. Cette légitimité est essentielle pour assurer une analyse objective et prospective de la situation en tenant compte des aspects sécuritaires, sociopolitiques (y compris la culture et l'histoire), humanitaires et économiques. Cela permettrait d'avoir un mandat clairement défini, basé sur une demande légitime. Ces critères incluent la légitimité internationale, souvent sanctionnée par une résolution des Nations Unies, la clarté des objectifs de la mission, l'engagement à respecter les droits humains, et la capacité des forces locales à collaborer avec les intervenants internationaux. Les opérations de maintien de la paix reçoivent leur mandat du Conseil de sécurité ; leurs troupes et forces de police sont fournies par les États Membres ; et elles sont gérées par le Département des opérations de paix, et soutenues par le Département de l'appui opérationnel au Siège de l'ONU à New York.

Également, les opérations de maintien de paix (OMP) tirent aussi *« leur légitimité du caractère multinational que leur confèrent les différents pays fournisseurs de troupes et de policiers »*. (De Jong, 2019) Le général Birame Diop dit : *« nous ne pouvons que mettre en œuvre le mandat qui nous a été confié. Et les mandats, malheureusement, ne sont pas toujours en adéquation avec les attentes de la population »*. il ajoute en disant que *« si nous n'avons pas un bon partenariat entre le pays hôte et la mission, et même si nous n'avons pas de complicité entre la nation hôte et la mission, il peut être extrêmement difficile pour le mandat d'être mis en œuvre dans des conditions optimales »*.

En effet, un mandat doit être adapté aux réalités locales et inclure des priorités concrètes pour répondre efficacement aux défis spécifiques de chaque contexte. Dans ce cadre, le rôle des penholders (rédacteurs des projets de mandat) est déterminant pour assurer que les mandats reflètent les besoins réels sur le terrain ; cela est déterminant dans la mesure où plusieurs pays hôtes exigent de plus en plus de souveraineté dans la conduite des affaires les concernant. Il faudrait aussi davantage de collaboration entre les acteurs africains et internationaux afin de garantir une meilleure pertinence des mandats par rapport aux dy-

namiques locales. Les leçons tirées de la MINUSMA au Mali illustrent l'importance de cette démarche : le manque d'adaptation de son mandat aux menaces terroristes et aux besoins de sécurité du Mali a entravé son efficacité. (Friedrich-Ebert-Stiftung, PoA meeting 2024⁴ et atelier de validation du catalogue de critères, 2024⁵).

Il est essentiel de garantir une appropriation nationale du mandat, depuis sa conception jusqu'à sa mise en œuvre, afin d'assurer son efficacité et sa légitimité. Cette appropriation implique une collaboration étroite avec les acteurs locaux, y compris la société civile, les autorités nationales et les forces spéciales, afin que le mandat reflète les priorités et les besoins du pays hôte. Par exemple, au Mali, le décalage entre les attentes initiales — une force combattante capable de répondre directement aux menaces terroristes — et la réalité d'une mission de stabilisation, comme la MINUSMA, a généré des frustrations parmi les autorités et les populations locales. Ce constat souligne l'importance de l'inclusivité et d'une collaboration proactive à tous les niveaux, pour aligner le mandat sur les réalités locales et renforcer la confiance des parties prenantes dans la mission. (Friedrich-Ebert-Stiftung PoA meeting 2024, & Atelier de validation du catalogue de critères, 2024)

Analyse des motivations et les processus de soutien

L'Afrique est confrontée à de nombreuses formes d'instabilité, notamment les conflits, les guerres civiles et le terrorisme. Depuis son indépendance, le continent africain, à travers ses organisations continentales et régionales, cherche constamment à financer ses programmes de développement par le biais de l'aide étrangère. Ainsi, sa sécurité et sa stabilité dépendent largement des contributions des donateurs et contributeurs mondiaux. Cette aide extérieure, bien qu'essentielle, est motivée par divers intérêts et suit des processus stricts imposés par les donateurs. Une analyse approfondie, basée sur les informations recueillies lors des entretiens individuels et des groupes de discussion, met en lumière ces motivations et les mécanismes en place. Il s'agit d'intérêts stratégiques et géopolitiques, d'obligations humanitaires et éthiques et d'in-

⁴ Friederich-Ebert-Stiftung PoA meeting, The Future of Peace Support Operations in Africa, Nairobi, 19th – 20th November 2024.

⁵ Atelier de validation du catalogue de critères pour les missions africaines de maintien de la paix, Bamako, Friederich-Ebert-Stiftung, 27 novembre 2024.

térêts économiques et ressources naturelles.

Une participante à notre collecte de données, explique que : « *Les motivations qui poussent les États, les contributeurs et les donateurs à participer à une mission de maintien de la paix, que ce soit par un financement ou par une contribution de troupes, sont variées. Parmi celles-ci, on peut citer la visibilité internationale et les intérêts stratégiques* ». (Entretien individuel, Militaire de mission, 2024)

Quant au processus de soutien, les éléments suivants sont fréquemment mentionnés lors de nos entretiens : la planification et coordination initiales, les mécanismes de suivi et d'évaluation continus ainsi que l'ajustement et allocation des ressources.

Les motivations et les processus de soutien des donateurs et contributeurs aux missions de paix en Afrique, sont complexes et variés, comme cela a été évoqué dans tous les entretiens individuels menés par l'équipe de recherche. Les enseignements tirés des missions passées montrent qu'une approche inclusive et coordonnée entre le pays hôte, la mission et d'autres missions sur le terrain, impliquant toutes les parties prenantes, est cruciale pour permettre à la mission d'instaurer une paix durable et stable.

Pour garantir l'efficacité des interventions militaires africaines, il est essentiel de coupler des mandats clairs et adaptés à des mécanismes robustes de soutien matériel tout en assurant une gestion optimale des ressources.

3

MÉCANISMES DE SOUTIEN MATÉRIEL LIÉS À DES ÉVALUATIONS PÉRIODIQUES DES PERFORMANCES

La mise en œuvre efficace des mécanismes de soutien matériel liés à des évaluations périodiques des performances sont cruciaux pour garantir l'efficacité et la durabilité des missions de maintien de la paix, comme le montrent l'expérience de la MINUSMA et d'autres missions en Afrique comme la MONUSCO. Ces mécanismes permettent de surveiller et d'évaluer les progrès réalisés tout en ajustant les ressources et les stratégies en fonction des besoins évolutifs sur le terrain. A titre d'illustration, cet entretien au sein des Affaires politiques, paix et sécurité de l'Union africaine, en donnant l'exemple sur la mission africaine en Somalie : « *Le soutien matériel doit être conditionné à des évaluations régulières pour assurer que les missions atteignent leurs jalons stratégiques et contribuent à une sortie de crise durable. Ce réarrangement structure le contenu en sections thématiques claires, facilitant une meilleure compréhension et suivant une logique argumentative et informative cohérente* » (entretien individuel, UA OSP, 2024).

Une responsable de la CEDEAO définit le soutien matériel en disant que « *Le soutien matériel, qu'il s'agisse d'équipements, de logistique ou de formations, devient donc un levier stratégique pour atteindre ces objectifs tout en renforçant la capacité des forces locales à assumer pleinement la responsabilité de la sécurité dans leur propre pays. Cette approche intégrée favorise une transition progressive et réussie vers une autonomie sécuritaire, tout en minimisant les risques de rechute dans les conflits* ».

Cette responsable souligne l'importance cruciale d'une approche intégrée et bien coordonnée pour le soutien matériel dans les missions de maintien de la paix en Afrique

de l'Ouest. Elle met en évidence que le succès de telles missions dépend non seulement de l'allocation de ressources adéquates mais aussi de la manière dont ces ressources sont utilisées et évaluées de manière continue. Les évaluations périodiques jouent donc un rôle central en permettant d'identifier les forces et les faiblesses des opérations ; ce qui conduit à des ajustements nécessaires pour optimiser l'impact des interventions. Elle nous explique ceci : « *Le soutien matériel dans les missions de maintien de la paix en Afrique de l'Ouest doit être étroitement aligné avec des évaluations périodiques des performances et la réalisation de jalons définis dans une stratégie de sortie préalablement conçue. Ce lien essentiel garantit que les ressources investies contribuent de manière effective à la sécurité et à la stabilité à long terme de la région. Les évaluations périodiques permettent de mesurer l'efficacité des opérations, d'identifier les domaines nécessitant une amélioration et de réajuster les ressources disponibles en conséquence. En intégrant ces évaluations dans une stratégie de sortie bien définie, on s'assure que chaque étape vers une transition vers des solutions locales est étayée par des progrès tangibles et durables* ».

Évaluation de la légitimité, de l'efficacité et de la durabilité des missions

Les critères essentiels pour que les pays donateurs, les contributeurs de troupes et les organisations multilatérales apportent leur soutien à une mission de maintien de la paix sont multiples et doivent être scrupuleusement respectés. Cette résolution fournit un cadre juridique et moral pour l'intervention, garantissant qu'elle soit perçue comme une action collective et non comme une ingérence unilatérale.

L'évaluation de la légitimité, de l'efficacité et de la durabilité des missions de maintien de la paix révèle des conflits d'intérêts inhérents au modèle actuel de soutien, souvent marqué par des dynamiques de pouvoir entre anciens colonisateurs et ex-colonisés. Cette situation alimente des perceptions de dépendance et d'ingérence, réduisant la légitimité des interventions internationales. Pour renforcer l'efficacité des missions, il est crucial d'adopter des réformes structurelles qui reconnaissent le rôle central des pays africains, en valorisant leurs contributions significatives en troupes par une compensation proportionnelle, comme évoqué dans le débat sur la résolution 2719 du Conseil de Sécurité de l'ONU. Ces réformes devraient également inclure un rôle décisionnel accru pour les acteurs africains dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des missions, afin d'assurer une appropriation locale et un alignement des objectifs avec les priorités régionales. Cela garantirait une plus grande légitimité et une durabilité accrue des opérations sur le terrain. (Friedrich-Ebert-Stiftung PoA meeting 2024 et atelier de validation du catalogue de critères, 2024)

D'après une source de la CEDEAO, *« Les critères essentiels pour que les pays donateurs, les contributeurs de troupes et les organisations multilatérales, soutiennent les interventions militaires en Afrique, telles que les missions de la CEDEAO et de l'Union africaine, sont multiples et complexes. Tout d'abord, la légitimité et la légalité de l'intervention sont primordiales : une résolution claire et soutenue par la communauté internationale, souvent à travers les Nations Unies, est nécessaire pour obtenir un soutien financier et logistique. De plus, la clarté des objectifs de la mission, y compris la protection des civils, la stabilisation politique et la sécurité régionale, est cruciale pour convaincre les contributeurs de l'importance et de la faisabilité de l'opération. Les garanties concernant la gouvernance et le respect des droits de l'homme par les forces déployées sont également examinées de près, car elles influencent la crédibilité et l'acceptabilité de l'intervention »*. (entretien individuel, employée, CEDEAO, 2024)

Selon une leader femme et responsable d'une organisation de la société civile, qui a longtemps collaboré avec la MINUSMA : *« La MINUSMA, malgré ses ressources humaines et matérielles, a souvent été critiquée pour*

son manque de transparence et de suivi des enquêtes sur les violations des droits de l'homme. Il est crucial de partager les résultats des enquêtes et de maintenir la confiance des populations locales » (entretien individuel, Femme leader, 2024).

Les garanties concernant la gouvernance et le respect des droits de l'homme par les forces déployées sont également examinées de près. La crédibilité et l'acceptabilité de l'intervention dépendent en grande partie de la manière dont les troupes se comportent sur le terrain. Toute violation des droits de l'homme peut non seulement compromettre la mission mais aussi ternir la réputation des contributeurs et des donateurs. Par conséquent, les forces doivent être bien formées et encadrées pour respecter les normes internationales de conduite. À Gao (région du Nord, Mali), par exemple, les populations avaient exigé des enquêtes et des sanctions à la suite de l'assassinat de jeunes de la ville par des troupes onusiennes en 2015. Les enquêtes ont rétabli la responsabilité d'un contingent, ce qui a conduit au dédommagement des familles endeuillées. Elle ajoute toutefois le cas de la division des droits de l'homme de la MINUSMA dont les rapports d'enquête ont constitué la pomme de discorde entre l'institution et le gouvernement du Mali. Ce dernier a souvent considéré les droits de l'homme comme un instrument politique de la mission onusienne.

Cette critique souligne un aspect fondamental de l'efficacité et de la légitimité des missions de maintien de la paix : la transparence. En ne communiquant pas ouvertement sur les résultats des enquêtes, la MINUSMA a mis en péril la confiance des communautés locales, ce qui est essentiel pour l'appropriation nationale de la mission et la réussite de ses opérations. Le partage régulier des résultats des enquêtes sur les violations des droits de l'homme, surtout un large partage de la méthodologie d'enquête auprès de tous les acteurs nationaux, aurait permis non seulement de démontrer l'engagement de la MINUSMA envers la justice et la redevabilité, mais aussi de renforcer le soutien des populations locales, indispensable pour la stabilisation et la paix durable. Les reproches de manque de transparence et de déficit de communication auraient donc contribué à une perception négative de la mission, limitant ainsi son efficacité et son impact sur le terrain.

4

INITIATIVES DE SÉCURITÉ EN AFRIQUE : HISTORIQUE ET ÉVOLUTION

L'Union Africaine et les organisations sous-régionales jouent un rôle de plus en plus important dans les missions de paix bien que leurs efforts soient souvent entravés par des problèmes de financement et de capacités logistiques. La création de forces régionales, telles que la Force en attente de l'UA, représenterait une avancée significative vers une plus grande autonomie africaine en matière de sécurité et exigerait du leadership africain plus d'engagement et de volonté politique pour mobiliser les ressources nécessaires au soutien à l'ensemble des opérations de paix, allant des systèmes d'alerte précoce aux négociations visant à mettre fin aux conflits armés sur le continent (Africa Center for Strategic Studies, 2024).

Malgré les efforts de sécurité collective, le continent fait face à une nouvelle menace : le terrorisme. Des groupes tels qu'Al-Shebab en Afrique de l'Est, Boko Haram sur les rives du lac Tchad et AQMI au Sahel ont adopté des modes opératoires violents, ciblant non seulement les forces de défense et de sécurité (FDS) mais aussi les civils, en particulier les femmes et les enfants. Ces menaces ont poussé les pays directement concernés à déterminer leur propre réponse en se regroupant dans des organisations régionales existantes ou ad hoc (Clament, 2016).

La Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM, 2007-2022) a été établie pour soutenir le gouvernement fédéral de transition face aux groupes rebelles. Ce soutien, assuré par l'Union africaine avec l'appui de l'ONU et d'autres partenaires internationaux, incarne un exemple d'opération de maintien de la paix dirigée par des Africains. Malgré de

nombreux défis sur le terrain, AMISOM a joué un rôle crucial dans la stabilisation du pays et la lutte contre les insurrections.

La Mission de Transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS, depuis 2022) est une mission multidimensionnelle comprenant des composantes militaires, policières et civiles. Autorisée par l'Union africaine et mandatée par le Conseil de sécurité des Nations unies et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, ATMIS est devenue opérationnelle le 1er avril 2022. Cette mission vise à poursuivre les efforts de stabilisation et à préparer le transfert des responsabilités sécuritaires aux autorités somaliennes.

La Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine (MISMA) était une mission de l'Union africaine, initialement dirigée par la CEDEAO. Autorisée le 20 décembre 2012 par la résolution 2085 du Conseil de sécurité de l'ONU, elle avait pour objectif de mettre fin à la crise politique et sécuritaire déclenchée par le coup d'État du 22 mars 2012. La MISMA a été remplacée par la Mission intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) le 1er juillet 2013.

La Force Conjointe du G5 Sahel est une initiative régionale impliquant le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. Lancée pour lutter contre le terrorisme et renforcer la sécurité dans la région du Sahel, cette force conjointe reflète les efforts accrus des pays africains pour gérer leur propre sécurité. Malgré des succès limités, la Force Conjointe du G5 Sahel illustre l'engagement des pays membres à collaborer face aux menaces transnationales. Le G5 Sahel n'est plus pleinement

opérationnel depuis le retrait de trois pays (Burkina, Mali, Niger). Il n'a pas été en mesure d'atteindre ses objectifs de stabilisation de la région pour plusieurs raisons, notamment l'insuffisance de ressources financières et logistiques, l'instabilité politique dans les pays membres, et la coordination et collaboration inadéquates ainsi que la tutelle trop forte de la France (atelier de validation PoA, 2024).

La force multinationale mixte de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) a été créée le 22 mai 1964 par les quatre pays riverains du lac Tchad (le Cameroun, le Niger, le Nigeria et le Tchad). La République centrafricaine a rejoint l'organisation en 1996 et la Libye a été admise en 2008. Son mandat porte sur la gestion du lac Tchad et de ses ressources en eau partagées, la préservation des écosystèmes et la promotion de l'intégration régionale, de la paix, de la sécurité et du développement dans la région du lac Tchad⁶. Elle essaie donc de gérer les problèmes de sécurité dans un contexte marqué par l'expansion du terrorisme fondamentaliste de Boko Haram dans la région. Précisément, l'institution adapte ses capacités et ses interventions aux défis sécuritaires locaux qui évoluent avec le temps (Sambo, 2017). Récemment, le Tchad a menacé de se retirer de la force par manque de mutualisation des efforts⁷.

Ces initiatives de sécurité, démontrent que la solution passe par une régionalisation de la

réponse avec son propre mécanisme de financement.

D'après l'une des interviewées de la CEDEAO, « Il est primordial que les États regroupés au sein d'une entité régionale soient capables de financer leurs opérations de maintien de la paix. Cette capacité de financement est un élément crucial. Par exemple, l'idée de l'Alliance des États du Sahel (AES) incarne cette nécessité. Les organisations régionales doivent pouvoir financer leurs propres opérations, ce qui implique que ces États doivent être en mesure de fournir non seulement des hommes, mais aussi des équipements techniques, de la logistique et même des primes » (employée CEDEAO, 2024). Elle a donné comme un exemple significatif : « Celui des forces tchadiennes, qui ont envisagé de se retirer de leurs missions parce que leur pays ne payait pas leurs honoraires. Le président Deby avait déclaré à l'époque qu'il avait déjà payé trois mois pour ses forces sans être remboursé par le Conseil de sécurité. Cela illustre la dépendance des pays africains aux financements extérieurs. Pour réellement s'attaquer à ce problème, il est impératif que les États qui envoient leurs troupes puissent les financer et que l'organisation régionale dispose des ressources nécessaires pour soutenir ces efforts. Ce financement autonome est un élément essentiel pour le succès des missions de maintien de la paix » (entretien individuel, employée CEDEAO, 2024).

⁶ <https://cblt.org/fr/>

⁷ <https://fr.apanews.net/news/attaque-de-boko-haram-dans-le-lac-le-tchad-envisage-se-retirer-de-la-fmm/>

5

INFLUENCE DES POLITIQUES MULTILATÉRALES SUR LES STRATÉGIES DE SÉCURITÉ AFRICAINES

Le Protocole du Conseil de paix et de sécurité (CPS) prévoit que l'UA et les CER s'efforcent de prendre des engagements communs, y compris la coopération et la coordination des programmes et des politiques, les échanges d'informations et la promotion de projets interrégionaux (Desmidt et Hauck (2016)). L'article 16 du Protocole prévoit la coopération des CER avec l'UA dans les domaines de la paix et de la sécurité. Un tel cadre a été réalisé en 2008 lorsque la Brigade régionale en attente d'Afrique de l'Est et du Nord a été créée à Addis-Abeba.

Pour comprendre l'architecture de paix et de sécurité de l'Union africaine, il faut remonter à l'histoire de la transformation de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en Union africaine (UA) (Karock, 2014). Selon Bah, et al., (2014) la transformation de la première en la seconde est liée à la dynamique politique, sécuritaire et de paix ainsi qu'aux besoins socio-économiques auxquels les Africains continuent d'être confrontés au lendemain de la guerre froide. Au cœur de ces transforma-

tions se trouve le changement institutionnel et normatif de la conception de la sécurité régionale et mondiale de l'UA (Aning, 2008). Lors de la création de l'Union africaine (UA), l'idéologie sous-jacente de la transformation de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) en Union africaine en 2002 à Durban, en Afrique du Sud, reposait sur la reconnaissance de certaines questions qui dépassaient les capacités des États africains individuels ; en particulier, les questions de sécurité nécessitaient plutôt une approche multilatérale par les États africains qu'une approche unilatérale des États individuels ou des Nations Unies. La sécurité était au cœur de cette transformation, fondée sur le principe des « solutions africaines aux problèmes africains », qui ait conduit l'UA à « *l'opérationnalisation de l'AAPS en s'appuyant sur le Conseil paix et sécurité (CPS) : sa création constitue une avancée majeure. Calqué sur le Conseil de sécurité des Nations unies, cet organe a pour mission d'apporter des réponses africaines aux problèmes posés sur le continent en matière de paix et de sécurité au sens large* » (Clament, 2016).

6

EXPÉRIENCES DES MISSIONS MULTILATÉRALES DE PAIX EN AFRIQUE, LE CAS DU MALI

De la collecte de données dans le cadre de l'étude dont est extrait le présent papier, il est possible de tirer des leçons susceptibles d'aider à comprendre les raisons des succès et/ou échecs de certaines missions de paix en mettant en lumière les facteurs critiques qui ont influencé les résultats en Afrique de manière générale et au Mali en particulier.

Contexte et Défis de la MINUSMA : la MINUSMA a rencontré plusieurs défis ou obscurités (ministre malien de l'Administration territoriale dans son discours inaugural de la semaine récapitulatif des masters du CARESS de l'EMP, 11/7/24) dès son déploiement. Parmi les principaux obstacles, on note le manque de ressources et de personnel qui a limité sa capacité à répondre efficacement aux menaces sécuritaires ; l'environnement sécuritaire détérioré en raison des activités accrues des groupes armés et terroristes (Di Razza, 2018) et du caractère hybride des groupes armés signataires de l'Accord (PoA meeting, FES, 2024); les problèmes de coordination avec les forces armées maliennes entraînant des chevauchements et des inefficacités ; la perception négative et le manque de soutien local (durant sa présence au Mali, la MINUSMA n'a jamais réuni la moitié des opinions favorables). C'est la raison pour laquelle son retrait était plébiscité par les personnes interrogées lors de l'enquête d'opinion Mali-Mètre de la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) : plus de neuf Malien(ne)s sur dix sont favorables au départ de la MINUSMA (81 % très favorables et 11 % plutôt favorables) (FES, Mali-Mètre 2024).

Évaluation d'échec ou de réussite d'une mission

La réponse de la CEDEAO souligne l'importance cruciale d'intégrer les évaluations dans une stratégie de sortie bien définie. Cette approche garantit que chaque étape de la mission soit soutenue par des progrès mesurables, facilitant une transition en douceur vers des solutions locales durables. En renforçant les capacités locales grâce à un soutien matériel ciblé et à des formations adéquates, les forces locales deviennent progressivement aptes à assumer la pleine responsabilité de la sécurité dans leur propre pays, ce qui est essentiel pour une paix durable. Cette approche intégrée et progressive devient une preuve de la contribution des interventions internationales à la construction d'une stabilité à long terme et évite de les présenter comme de simples solutions temporaires. En outre, elle souligne l'importance de la transparence et de la responsabilité dans la gestion des ressources, ce qui est crucial pour maintenir la confiance des parties prenantes locales et internationales.

En termes de succès, la mission africaine au Libéria est considérée comme une réussite, selon nos répondants au sein de la CEDEAO et de l'UA. Ils ont déclaré : « *Au Libéria, lorsque la mission de la CEDEAO a été déployée, elle a duré environ quelques mois, car il y a eu des élections successives. Mais les choses ont évolué. Au moins, le gouvernement a pu fonctionner. Le Groupement de forces multinationales interarmées (GFIM), par exemple, est une réussite, même s'il s'agit d'une coalition de pays qui se sont réunis* » (Focus group, UA, 2024).

Plusieurs facteurs ont contribué à ce succès notable. Tout d'abord, la durée et l'efficacité de la mission ont joué un rôle crucial. La mission, relativement courte et bien coordonnée, a permis une transition rapide vers des élections démocratiques, stabilisant ainsi le pays en un laps de temps relativement court. Ensuite, la mission a réussi à rétablir un gouvernement fonctionnel capable de maintenir l'ordre et la sécurité, un élément essentiel pour le retour à la normalité et la stabilité à long terme. Enfin, la coalition efficace formée par plusieurs pays africains, regroupés au sein du Groupement de forces multinationales interarmées (GFIM), a considérablement renforcé l'efficacité des opérations, démontrant l'importance de la collaboration régionale dans le succès des missions de maintien de la paix.

Échec au Mali : en revanche, les missions au Mali, notamment MICEMA et MISMA, ont rencontré de nombreux obstacles qui ont conduit à leur échec relatif. Le contexte politique instable, marqué par des coups d'État militaires successifs, a gravement compromis la mission, rendant la stabilisation du pays extrêmement difficile. De plus, l'évolution constante des missions, passant de MICEMA à MISMA, puis à MINUSMA, a souvent entraîné des incohérences et des inefficacités opérationnelles comme le massacre d'Ogossagou, qui a eu lieu le 23 mars 2019, avec la présence de la mission, qui n'a pas pu l'empêcher. Ces missions ont également eu du mal à contenir les groupes armés terroristes et rebelles qui contrôlaient le nord Mali, perpétuant ainsi l'instabilité dans la région. Le manque de coordination efficace entre les différentes missions et les acteurs locaux (société civile) a également entravé la mise en œuvre des stratégies de paix.

Contrairement au Libéria, bien que les missions au Mali aient rencontré des défis significatifs, il est important de noter que, dans certaines régions, elles ont réussi à établir des relations positives avec certaines communautés locales (Mali-Mètre 2023/2024). Les actions socioéconomiques de la mission étaient particulièrement appréciées dans les régions où la présence de la mission était aussi forte (Mali-Mètre 2023). Le manque de soutien manifeste effrite en quelque sorte la légitimité et l'efficacité de la mission. Un facteur d'échec pourrait également être le rejet par les po-

pulations maliennes de tout ce qui pourrait s'apparenter à des « forces d'occupation » ; il est d'ordre culturel et historique (atelier de validation PoA, 2024). Un facteur supplémentaire est la multiplicité des forces au Mali sans une grande visibilité des liens fonctionnels entre elles, notamment la MINUSMA, Forces Serval et Barkhane, G5 Sahel, Takuba, mais surtout sans grand impact positif sur la situation sécuritaire. Cette superposition de forces dont les mandats ne sont pas toujours connus de l'opinion publique confère aux opérations de paix plus un caractère de laboratoires⁸ ou d'agendas ou d'intérêts cachés des pays donateurs (rencontre PoA, Nairobi, 2024).

Comparaison des facteurs de succès et d'échec : en comparant les facteurs de succès au Libéria et d'échec au Mali, plusieurs points ressortent. Au Libéria, la mission a bénéficié d'un soutien local et d'une coordination efficace entre les acteurs internationaux et locaux, tandis qu'au Mali, la fragmentation des efforts et le manque de soutien local ont été des obstacles majeurs. La stabilité politique a également été un facteur déterminant : le Libéria a réussi à organiser des élections et à établir un gouvernement fonctionnel, contribuant ainsi à la stabilité, alors qu'au Mali, les coups d'État successifs ont constamment perturbé les efforts de stabilisation même après les élections présidentielle de 2018 et législatives de 2020. Enfin, la flexibilité et l'adaptation rapide aux besoins du terrain ont été cruciales au Libéria, où la mission a su s'ajuster rapidement, contrairement aux missions au Mali, souvent freinées par des mandats rigides et des structures bureaucratiques lourdes. Comme critère, la souplesse (flexibilité du mandat) est pertinente à la lumière de l'expérience de la MINUSMA au Mali, où le gouvernement avait requis à plusieurs reprises un changement du mandat de la mission afin de la rendre plus efficace contre les groupes terroristes. Cependant, cette requête n'a jamais abouti, bien qu'elle ait bénéficié du soutien de pays voisins (Niger), de la CEDEAO et de l'Union Africaine.

En effet, sur la base des explications et commentaires des personnes interviewées, il est important pour une mission de maintien de la paix de prendre en compte certaines mesures nécessaires en amont, en particulier la planification et la coordination initiales, ainsi que les mécanismes de suivi et d'évaluation

⁸ https://www.persee.fr/doc/rint_0294-3069_2019_num_113_1_1662

continus, dans un cadre de transparence et de redevabilité, non seulement dans les textes, mais aussi dans la mise en œuvre concrète. Cependant, presque tous les répondants et participants au focus group estiment que l'échec d'une mission repose essentiellement sur la mise en œuvre des textes. Elle permet une utilisation efficace des ressources, garantit la transparence et la redevabilité et assure que les interventions restent adaptées aux besoins évolutifs des terrains. En adoptant une approche systématique de suivi, d'évaluation et d'ajustement, les missions peuvent maximiser leur impact positif et contribuer à une paix et une sécurité durable.

Pour conclure, il est à noter que les opérations africaines de maintien de la paix font face à des défis majeurs, notamment en matière de financement et de dépendance vis-à-vis des partenaires internationaux. Bien que des initiatives comme la résolution 2719 aient tenté de renforcer le soutien aux missions africaines, cette résolution est encore loin de constituer un consensus et comprend des conditionnalités rigides apparentées à de véritables avan-

cées adaptées aux réalités africaines. Ces conditionnalités limitent la flexibilité et l'autonomie des acteurs africains dans la gestion de leurs propres interventions. Pour surmonter ces obstacles (planification conjointe UA-ONU, le financement du gap de 25%, la prise en charge des coûts préparatoires des troupes non prise en compte dans l'évaluation de la mission par les NU, le remboursement des pays contributeurs de troupes et de matériels aux missions dirigées par l'UA aux mêmes taux que pour les opérations de maintien de la paix des Nations unies, etc.) Au regard de tout cela, il est crucial de développer des mécanismes de financement autonomes à l'échelle régionale, tout en favorisant une approche collaborative avec les partenaires internationaux. Cela pourrait inclure des contributions financières plus équilibrées et une gouvernance conjointe des ressources, permettant ainsi de renforcer les capacités opérationnelles des missions tout en respectant la souveraineté et les priorités des États africain (Friedrich-Ebert-Stiftung PoA meeting 2024, & atelier de validation du catalogue de critères, 2024).

7

RÔLE DE LA DIPLOMATIE RÉGIONALE DANS LES MISSIONS AFRICAINES

La diplomatie régionale joue un rôle crucial dans la coordination et la complémentarité entre les missions militaires et les processus politiques locaux, nationaux et régionaux. La diplomatie régionale facilite la mise en place de cadres de coopération entre différents acteurs locaux et internationaux. Cela permet de créer une synergie entre les efforts militaires et les initiatives politiques pour une approche plus holistique de la gestion des crises. Elle encourage la participation des gouvernements locaux et des organisations régionales dans la planification et l'exécution des missions, garantissant ainsi que les actions militaires soutiennent les objectifs politiques et de développement.

Cette diplomatie devrait jouer un rôle de médiateur, facilitant le dialogue entre les parties prenantes locales et les acteurs internationaux. Ce dialogue est essentiel pour assurer que les stratégies de sécurité répondent aux besoins et aux priorités des communautés locales. Les diplomates régionaux (les organisations régionales) peuvent aider à aligner les objectifs des missions de maintien de la paix avec les agendas politiques nationaux, assurant une meilleure intégration des efforts militaires et civils.

La complémentarité entre les missions de maintien de la paix et les organisations régionales est cruciale pour renforcer les institutions locales et les capacités de gouvernance, créant ainsi un environnement propice à la stabilisation et à la reconstruction post-conflit. Ces organisations doivent s'assurer que les autorités locales sont mieux préparées à prendre en charge les responsabilités de sécurité et de gouvernance à long terme.

À titre d'exemple, les missions de la CEDEAO au Sahel et au Mali, ainsi que celles de l'Union

Africaine (UA), n'ont pas réussi à atteindre leurs objectifs initiaux, ce qui aurait conduit à l'intervention de la mission internationale de la MINUSMA. Malgré cela, les organisations africaines peuvent jouer un rôle significatif non seulement en assistant les missions internationales, mais aussi en assurant le leadership des missions sur le continent, comme cela serait le cas pour l'ATMIS. Malheureusement, la situation sécuritaire s'est complètement dégradée, menant à une crise politique suivie d'un coup d'État militaire.

La diplomatie régionale, en dépit de ses efforts, n'a pas réussi à gérer efficacement la crise au Mali. Ce phénomène a ensuite touché le Burkina Faso et le Niger, créant un effet domino. En conséquence, ces trois États ont pris la décision sans précédent de quitter la CEDEAO avec « effet immédiat », faisant ainsi peser une grosse menace sur une intégration régionale considérée comme la plus avancée des communautés économiques régionales.

La problématique de la diplomatie régionale dans les missions de paix s'inscrit dans la droite ligne de la demande d'une plus grande responsabilisation de l'Afrique dans les missions de paix sur son sol. Le principe de subsidiarité ne devrait pas seulement se limiter à la planification et au déploiement des troupes et du matériel ou de la contribution financière, elle doit également prévoir un rôle distinct pour les organisations régionales dans la mise en œuvre des mandats sur le terrain. Elles ne doivent pas être confinées dans un rôle de second plan au risque de rendre ces organisations davantage inutiles aux yeux des populations. Les discussions sur la réforme de l'ONU devraient également inclure la place de la diplomatie régionale dans l'effectivité des missions de paix.

8

LEÇONS TIRÉES ET RECOMMANDATIONS

Les missions de maintien de la paix en Afrique sont confrontées à de nombreux défis, mais elles offrent également des opportunités pour renforcer la sécurité et la stabilité sur le continent. Une approche intégrée, qui combine soutien international, engagement régional, et implication locale, est essentielle pour assurer le succès des missions et promouvoir une paix durable. En tirant les leçons des expériences passées et en adaptant les stratégies aux réalités locales, les initiatives de sécurité africaines peuvent jouer un rôle crucial dans la construction d'un avenir plus sûr et plus stable pour le continent.

Mandat de mission de maintien de paix et sa mise en œuvre

- Il est crucial d'avoir un mandat clair et réaliste, adapté aux réalités du terrain. Pour le Mali, un mandat plus robuste et une meilleure préparation des troupes aux menaces terroristes avaient été nécessaires.
- L'implication des autorités et des communautés locales est essentielle pour la légitimité et l'efficacité des missions de maintien de la paix ; renforcer les capacités locales permet de créer une transition durable vers la paix.
- Une meilleure coordination entre les différents acteurs, y compris les organisations internationales et régionales, est nécessaire pour éviter les doublons et maximiser les ressources disponibles. Les partenariats avec l'Union Africaine et d'autres entités régionales peuvent renforcer les efforts de maintien de la paix.
- La protection des civils, en particulier des femmes et des enfants, doit être une priorité. Des mécanismes de res-

ponsabilité et de suivi doivent être mis en place pour prévenir les abus et garantir la justice pour les victimes.

- Les troupes déployées doivent recevoir une formation adéquate, y compris des compétences linguistiques et culturelles, pour mieux interagir avec les populations locales et répondre aux menaces spécifiques du terrain.

Leadership africain dans les opérations de paix :

- Les dirigeants africains doivent intensifier leurs efforts pour mobiliser les ressources financières internes nécessaires pour soutenir les opérations de paix.
- Il est crucial d'attirer des investissements et des aides internationales pour couvrir les coûts logistiques, les équipements militaires et les besoins humanitaires.
- Une coordination efficace entre les États africains et les organisations régionales, telles que l'Union africaine (UA) et les ECR telle que la CEDEAO, est essentielle.
- Il est important d'assurer une répartition équitable et efficace des ressources pour maximiser l'impact des opérations de paix.
- Les forces armées des pays contributeurs (africains) doivent être bien préparées et dotées des compétences nécessaires pour mener à bien leurs missions.
- Le leadership africain doit garantir la formation continue et le développement des compétences des forces de sécurité locales.

Engagement politique des Etats, organisations africaines et collaboration régionale :

- Le succès des opérations de paix dépend de l'engagement des dirigeants africains à soutenir et à participer activement à ces missions.
- La volonté politique est cruciale pour la mise en œuvre des décisions prises lors des sommets régionaux et pour garantir que les engagements pris par les États membres soient respectés.
- Il est essentiel de favoriser la collaboration entre les différentes entités régionales pour assurer une réponse coordonnée et harmonisée aux crises.
- La synergie entre les organisations régionales, les gouvernements nationaux et les partenaires internationaux est indispensable pour une action efficace et concertée.

Systèmes d'alerte précoce et réponse rapide aux alertes :

- Le leadership africain doit promouvoir le développement et le renforcement des systèmes d'alerte précoce pour identifier les signes avant-coureurs de conflits et prendre des mesures préventives.
- Cela inclut la collecte de données, l'analyse des risques et la mise en place de mécanismes d'intervention rapide.
- Une réponse rapide et efficace aux alertes précoces est essentielle pour empêcher l'escalade des tensions en conflits armés.
- Les structures et les protocoles doivent être en place pour une intervention rapide et coordonnée lorsque des signes de conflits émergent.

9

CONCLUSION

L'avenir des initiatives de sécurité en Afrique dépendra de la capacité des acteurs régionaux et internationaux à travailler ensemble de manière cohérente et efficace. L'accent doit être mis sur le renforcement des capacités locales, la mobilisation de ressources suffisantes, la transparence et un partenariat gagnant-gagnant ainsi que l'intégration des perspectives africaines dans la conception des missions. Les initiatives régionales doivent être soutenues par des partenariats internationaux solides pour maximiser leur impact et assurer une réponse rapide et efficace aux crises. La forte contribution de l'Afrique aux missions de paix en termes de fourniture de troupes et de matériels et vu que l'Afrique abrite le plus grand nombre de missions de paix exigent une réforme du système des Nations unies pour da-

vantage être conforme aux réalités du terrain et correspondre aux attentes des populations.

L'expérience de la MINUSMA met en évidence plusieurs défis critiques qui ont compromis son efficacité. L'absence de soutien local, la coordination avec d'autres acteurs comme Barkhane et l'incapacité à mobiliser toutes les ressources nécessaires à la mise en œuvre de son mandat sans oublier les tensions avec le pays hôte renforcent l'idée d'une intervention étrangère déconnectée des réalités locales. Ces facteurs soulignent l'importance pour les missions futures de s'aligner pleinement avec la souveraineté de l'État hôte afin d'éviter les perceptions néocolonialistes, souvent perçues comme des ingérences externes.

PRÉSENTATION DE L'AUTEUR

Mady Ibrahim KANTE, (Ph.D.) est un politologue et internationaliste, enseignant et chercheur à l'Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB), et Directeur Exécutif de l'Académie du Sahel pour les Etudes de Paix et de Sécurité. Dr KANTE est l'auteur de nombreux articles et ouvrages sur la sécurité, la paix, le terrorisme et l'extrémisme violent. Il a dirigé plusieurs études et projets de recherche au Mali et au Sahel. Il est expert à l'EMP-ABB, notamment en tant que chercheur associé au CARESS.

À PROPOS DU POLICY BRIEF

La Friedrich Ebert Stiftung (FES) a mis en place un groupe de travail incluant plusieurs bureaux d'Afrique (Bénin, Mali, Mozambique, République Démocratique du Congo, Soudan du Sud) pour réfléchir sur les missions africaines de maintien de paix. La finalité de cette réflexion est de produire un catalogue de critères susceptibles d'informer les décideurs, orienter les acteurs sociopolitiques et de permettre un meilleur succès des opérations de paix. Le présent Policy Brief s'inscrit dans cette dynamique en abordant les défis spécifiques auxquels sont confrontées les opérations de maintien de la paix en Afrique de l'Ouest, en mettant l'accent sur la capitalisation des expériences passées, en particulier celles de la MINUSMA au Mali, pour proposer des recommandations concrètes visant à améliorer l'efficacité et la légitimité de ces opérations.

IMPRESSUM

© Friedrich-Ebert-Stiftung, Bureau Bamako, Faso Kanu

BP. 428 Bamako - Mali

Tél. +223 44 90 60 30 - 44 90 60 29

E-Mail : info@fes-mali.org

Site web: www.mali.fes.de

Les Policy Papers de la Friedrich Ebert Stiftung Mali servent le débat politique au Mali. Ils doivent donner des impulsions socialdémocrates à la discussion. Les idées et thèses développées dans le présent papier sont celles de l'auteur et ne correspondent pas nécessairement à celles de la FES.

L'utilisation commerciale des médias publiés par la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) est interdite sans l'autorisation écrite de la FES.

ISBN : 978-99952-75-43-3

© 2024



MISSIONS AFRICAINES DE MAINTIEN DE PAIX : APPRENDRE DE L'EXPÉRIENCE DE LA MINUSMA AU MALI



Il est crucial d'avoir un mandat clair et réaliste, adapté aux réalités du terrain ; l'implication des autorités et des communautés locales est essentielle pour la légitimité et l'efficacité des missions de maintien de la paix.



Les dirigeants africains doivent intensifier leurs efforts pour plus de volonté politique et mobiliser les ressources financières internes nécessaires pour soutenir les opérations de paix. Le succès des opérations de paix dépend de l'engagement des dirigeants africains à soutenir et à participer activement à ces missions.



Une réponse rapide et efficace aux alertes précoces est essentielle pour empêcher l'escalade des tensions en conflits armés ou une détérioration de la situation sécuritaire.

Pour d'amples informations, consultez le site :

<https://mali.fes.de/>